

L'éclipse de l'Évangile

Où est passée la bonne nouvelle du salut ?

Frank Allred



EUROPRESSE

1

Le thème central de l'Évangile

L'expiation

«Je n'ai pas eu la pensée de savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.»

(1 Corinthiens 2:2)

À l'instar de nombreuses œuvres musicales, la cinquième symphonie de Beethoven possède un motif reconnaissable entre tous et qui se répète tout au long de l'œuvre sous des formes variables. Les quatre notes de ce thème apparaissent dès l'ouverture sur le même rythme que la lettre V en langue morse (...-). Dans une émission de radio à destination de la Belgique en 1941, un membre du gouvernement belge exilé à Londres encouragea ses compatriotes à tracer la lettre «V» (pour «victoire») sur tous les murs du pays. La BBC (l'organisme britannique de radio et télévision) reprit cette idée et se mit à utiliser le thème de la

symphonie de Beethoven dans son programme d'information européen durant le temps de la guerre. Ceux qui ont connu cette période sombre de l'Histoire ne l'oublieront jamais.

L'Évangile possède lui aussi un thème central qui se répète tout au long : l'expiation des péchés accomplie par le Seigneur Jésus-Christ. Sans cette œuvre, l'Évangile n'a aucun sens. Ce thème prend diverses formes dans toute la Bible, mais il est reconnaissable entre tous. C'est du moins ce qu'on pourrait croire. Hélas, il court aujourd'hui le risque de tomber dans l'oubli ! Dans beaucoup d'églises, il a subi de telles déformations qu'il est devenu quasi méconnaissable.

Revenir à ce thème primordial est d'une urgence absolue. Si le Christ crucifié n'est plus au cœur du message que nous proclamons, celui-ci n'est plus l'Évangile. Évangéliser signifie annoncer l'Évangile, et ceci signifie proclamer la croix. Dieu a confié à l'Église le mandat de proclamer le Christ crucifié tout au long des siècles, une mission qui exige de replacer aujourd'hui la croix au centre de sa prédication.

1. Le verdict des Écritures

En dépit de toutes les preuves contraires, certains affirment que le thème central de l'Évangile n'est pas l'expiation accomplie par Christ, mais son incarnation. La Bible ne laisse toutefois aucune place au doute. Christ est venu dans le monde pour y mourir. L'expiation joue un rôle crucial dans l'Évangile. L'adjectif «crucial» est lui-même dérivé de «croix». Il sert à qualifier ce qui est vital, central.

Bien sûr, Jésus est aussi venu sur terre pour d'autres raisons, notamment pour prêcher la bonne nouvelle et pour laisser un exemple à suivre (*Marc 1:38 ; 1 Pierre 2:21*). Ces deux aspects

sont néanmoins les conséquences nécessaires de sa mission première, qui est de mourir pour les pécheurs.

L'Ancien et le Nouveau Testaments insistent tous deux sur la nécessité absolue d'une expiation. Les sacrifices répétés dans le tabernacle puis dans le temple, en particulier ceux qui étaient offerts au grand jour de l'expiation, préfigurent le sacrifice de Christ, qui s'est offert «une fois pour toutes» (cf. *Lévitique 16*). Le sacrifice de l'agneau pascal était aussi une image des choses à venir. Les Israélites devaient immoler un agneau sans défaut et recouvrir de son sang le linteau et les poteaux de la porte des maisons où ils se réfugiaient pour échapper à l'ange de la mort (*Exode 12 ; 1 Corinthiens 5:7*). Au moment du repas annuel qui commémore cette Pâque, Jésus déclare par ses actes qu'il est lui-même l'Agneau pascal ultime dont le sang versé protège du jugement de Dieu. À compter de ce jour, c'est sa mort que les croyants commémorent. Le repas de la Pâque devient le repas du Seigneur.

Le serpent d'airain élevé dans le désert désigne également l'expiation à venir. Les Israélites rebelles s'étaient attiré le jugement de Dieu et succombaient aux morsures de serpents venimeux. Dieu ordonna à Moïse de fabriquer un serpent d'airain et de le placer sur une perche afin que «quiconque aura été mordu, et le regardera, conservera la vie.» Jésus enseigne qu'il s'agit d'un type (une image, une préfiguration) de sa mort sur la croix. «Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle» (*Nombres 21:8,9 ; Jean 3:14,15*).

Les prophètes ne sont pas en reste et portent les regards vers l'expiation. Ésaïe en particulier décrit la mort de Christ et sa signification de façon remarquablement détaillée, et cela environ huit siècles avant la naissance du Sauveur (*Ésaïe 53*).

Les passages du Nouveau Testament où les prophéties d'Ésaïe s'accomplissent à la croix sont si nombreux qu'il serait trop long de tous les citer.

Dans le Nouveau Testament, le nom «Jésus» explique déjà à lui seul quelle est la raison de sa venue sur terre. Ma mère avait coutume de dire que j'étais «Frank de nom et franc de nature», mais mes parents n'avaient aucune idée de ce que serait ma personnalité quand ils décidèrent de m'appeler ainsi. Par contraste, Dieu donne au Messie le nom «Jésus» (qui signifie «Sauveur») parce que sa mission première, prévue de toute éternité, est de «sauve[r] son peuple de ses péchés» (*Matthieu 1:21 ; Luc 1:77*). Jésus le confirme lui-même dans son enseignement : «[Il faut] que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les anciens, par les principaux sacrificateurs¹ et par les scribes, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour» (*Luc 9:22 ; cf. Marc 9:31 ; 10:32-34*). Il affirme ailleurs : «Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre» (*Jean 4:34*).

De quelle volonté s'agit-il ? «La volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour» (*Jean 6:39*). «Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de beaucoup» (*Marc 10:45*).

Par ailleurs, Jésus emploie l'expression «mon heure» pour se référer au moment de sa mort. Il montre ainsi que l'expiation du péché est le but suprême de sa présence sur terre. Plus tôt dans son ministère, il évite d'attirer l'attention de la foule et de se faire arrêter parce que son heure n'est «pas encore venue» (*Jean 7:8,30*). Mais les choses changent après son entrée triomphale à Jérusalem. Même s'il a le cœur troublé à la pensée du grand sacrifice qu'il s'apprête à offrir, il ne peut pas prier : «Père,

délivre-moi de cette heure», parce que c'est précisément pour elle qu'il est venu (*Jean 12:27*).

L'institution de la Cène pour commémorer et proclamer la mort de Jésus de manière perpétuelle est une preuve supplémentaire de la centralité de l'expiation. Le pain et le vin sont un rappel poignant de son corps brisé et de son sang versé, une image tangible de sa mort que les croyants observent dans l'attente de son retour. L'apôtre Paul écrit : «Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne» (*1 Corinthiens 11:23-26*).

Il est catégorique dans ses lettres : «C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reçue, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs» (*1 Timothée 1:15*). Il écrit aux Corinthiens : «Je vous ai enseigné *avant tout*, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; il a été enseveli, et il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures» (*1 Corinthiens 15:3,4*). Paul ne se contente pas d'exprimer son avis. La révélation de la bonne nouvelle de l'Évangile, qui a pour fondement le Christ mort et ressuscité, lui vient de Dieu lui-même. C'est pour cette raison que la mort et la résurrection de Christ sont au cœur de tous ses enseignements. Il explique aux Corinthiens que lors de son ministère parmi eux, il avait résolu de ne laisser aucun obstacle obscurcir cette vérité centrale. «Je n'ai pas eu la pensée de savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié» (*1 Corinthiens 2:2*). Paul refuse de céder un seul instant aux demandes des Juifs pour des «miracles» ou à celles des Grecs pour «la sagesse» (*1 Corinthiens 1:22,23*). Il est déterminé à ne dissimuler en aucune manière la croix dans sa prédication, comme le montrent aussi ses explications détaillées sur le sens de l'expiation dans d'autres passages de ses lettres. Les apôtres Pierre et Jean agissent de

même dans leurs écrits, et l'épître aux Hébreux se consacre presque entièrement à cette thématique de l'expiation et de sa signification.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais ce que nous venons de voir suffit pour démontrer que l'expiation est au cœur de l'Évangile. Nous devrions d'autant plus nous affliger que la pensée de nombreux chrétiens et de nombreux sermons ne reflètent plus cet état de fait aujourd'hui, même parmi ceux qui affirment croire aux Écritures. Lorsque la mort de Christ n'est plus centrale dans notre message, la gravité du péché et ses conséquences effroyables se trouvent inévitablement reléguées aussi à un rang second.

2. La misère du pécheur

Au début de mon ministère, j'ai dû assister à une série de séminaires sur la théologie morale, avec d'autres hommes qui venaient de recevoir l'ordination. L'orateur était un membre éminent du clergé. Au cours de la première session, je fus surpris de l'entendre affirmer avec insistance que l'absolu moral (une règle de conduite immuable et inflexible) n'existe pas. D'après lui, les dix commandements ne pouvaient pas faire encore autorité aujourd'hui. Les circonstances déterminent plutôt ce qui est bon. L'adultère par exemple est acceptable s'il est le fruit d'un amour authentique. Le vol est légitime s'il est commis par nécessité. Le mensonge est justifié s'il vise la protection d'autrui.

Pour prouver ce dernier point, on raconte l'histoire d'un jeune Juif qui dissimulait sa mère aux Nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Un jour, les officiers de la Gestapo arrivèrent chez lui et exigèrent qu'il leur dise si sa mère était dans la maison. Le jeune homme savait ce qui arriverait s'ils arrêtaient sa mère.

Il n'avait que deux options. En répondant «oui», il transgressait le cinquième commandement («honore ton père et ta mère»). En répondant «non», il transgressait le neuvième commandement («tu ne mentiras pas»). De toute évidence, il avait le devoir de protéger sa mère. Dans ce cas, dit-on, son devoir n'était pas déterminé par les commandements mais par les circonstances. Il était justifié de mentir.

Cet argument présente clairement une faille. Même si cet homme devait choisir entre deux maux, le fait d'opter pour celui qui lui paraissait le moindre ne rendait pas son action «juste». Cette histoire est un exemple extrême du dilemme auquel nous devons faire face, surtout lorsque ceux qui nous questionnent ne sont pas dignes de confiance (les responsables d'église qui doivent garder de nombreuses confidences secrètes ne connaissent que trop bien les problèmes que cela engendre). Toutefois, même le fait de ne pas respecter les commandements parce que nous subissons une situation de pression n'affecte en rien leur autorité. Prétendre le contraire ouvre la porte à l'anarchie.

Le cours de théologie morale auquel je fais allusion avait lieu juste après le moment de prière du matin, dirigé par ce même ecclésiastique. Il venait donc de dire à Dieu que «nous avons désobéi à tes saints commandements», (selon les termes de la liturgie de sa dénomination). Puis, une demi-heure plus tard, il enseignait que ces saints commandements ne s'appliquent plus à notre époque ! J'ai depuis rencontré de nombreux membres du clergé coupables de la même contradiction.

Cette attitude à l'égard de la loi de Dieu s'est tellement répandue dans les églises que beaucoup de prédicateurs évangéliques ont succombé à son influence. Ils ne sont plus disposés à présenter le péché comme une violation de la loi de Dieu qui «produit la mort», ni à décrire l'incapacité totale de l'homme

quant à faire ce qui plaît à Dieu ou à qualifier le péché de rébellion contre Dieu (*Jacques 1:15 ; Jean 15:5 ; Romains 7:18 ; Deutéronome 9:7*). Il n'est pas surprenant que de nombreux membres d'église adoptent la même position.

Dans ces circonstances, il s'avère presque impossible de saisir ce qu'est l'expiation. Nous avons besoin de commencer par prendre conscience de la gravité du péché, de comprendre que nous ne transgressons pas un simple code moral en violant les commandements de Dieu. Lorsque je ne donne pas à Dieu la première place dans ma vie, que je mens à mon prochain et que je convoite sa femme ou ses biens ; lorsque je n'honore pas mes parents ; et même lorsque je me mets en colère injustement ou que j'entretiens des pensées de convoitise, je pêche en réalité contre la sainte personne de Dieu (*Matthieu 5:22,28*). Le roi David manifeste un sens juste des priorités lorsqu'il déclare : «J'ai péché contre toi seul, et j'ai fait ce qui est mal à tes yeux» (*Psaume 51:6*). Le fils prodigue aussi, lorsqu'il dit à son père : «J'ai péché contre le ciel et contre toi» (*Luc 15:18*).

Pour comprendre l'expiation, gardons aussi à l'esprit que Dieu exige une obéissance parfaite à tous ses commandements. On pense souvent qu'en fin de compte, il se servira des commandements comme étalon pour évaluer la vie de l'homme, à l'image d'un professeur qui note des copies d'examen. Cette idée est très populaire dans la société. Dans la mesure où «personne n'est parfait», l'obéissance partielle est recevable à condition d'atteindre un niveau acceptable. Toutefois, rien dans les Écritures ne justifie une telle croyance. Dieu ne fixe pas de note minimale à atteindre pour qu'il accepte les gens. Il est insensé de croire que nos bonnes œuvres peuvent compenser les mauvaises (je n'aime pas mon prochain comme moi-même, mais je n'ai jamais commis d'adultère). La note à atteindre est 20/20, et

obtenir un tel résultat est impossible. Paul avertit ses lecteurs : «Maudit est quiconque n'observe pas *tout ce qui est écrit* dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique» (*Galates 3:10*). Nous reviendrons sur cette incapacité d'obéir aux commandements de Dieu au chapitre 5.

Ne nous y trompons pas : Dieu veillera au respect de ses commandements. En fait, tous ceux qui ne croient pas en Christ sont «déjà jugés» (*Jean 3:18*). Il est évident que si Dieu tolérait ou fermait l'œil sur la transgression d'un de ses commandements, ce ne serait plus un commandement. Cela vaut d'ailleurs pour n'importe quelle loi. La loi d'un pays n'est efficace qu'à condition de la faire respecter.

Quand la Bible déclare que le salaire du péché est la mort (*Romains 6:23*), elle ne se réfère pas seulement à la mort physique (la séparation entre l'âme et le corps) mais aussi à la mort spirituelle (la séparation effective entre l'âme et Dieu). Le péché rend inévitable cette séparation terrible parce que les yeux de Dieu «sont trop purs pour voir le mal» et qu'il ne peut pas tolérer le péché (*Habakuk 1:13*). Rien d'impur, «rien de souillé, ni personne qui se livre à l'abomination et au mensonge» n'entrera jamais dans «la ville sainte» de Dieu (*Apocalypse 21:2,27*). Si la punition nous semble trop sévère, nous démontrons seulement notre incompréhension du caractère de Dieu. Il est impossible de vivre en sa présence pour quiconque transgresse sa loi.

Faut-il en conclure que les commandements de Dieu n'ont pas atteint leur objectif ? Absolument pas ! Sans eux, nous ne connaîtrions pas ses exigences. En conséquence, nous ne comprendrions jamais la gravité du péché ni notre besoin désespéré de Christ. L'apôtre Paul le reconnaît : «Je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'avait dit : Tu ne convoiteras point» (*Romains 7:7*). «Ainsi la loi a été comme un précepteur

pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi» (*Galates 3:24*).

Une fois que nous connaissons la loi de Dieu, nous ne pouvons plus plaider l'ignorance. Bien sûr, les autorités d'un pays peuvent seulement sanctionner ceux qu'ils prennent sur le fait accompli. Des milliers d'automobilistes transgressent impunément les limitations de vitesse tous les jours. En revanche, «nulle créature n'est cachée devant [Dieu], mais tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte» (*Hébreux 4:13*). Il sait quand nous violons ses commandements, même si personne d'autre ne s'en aperçoit. Jésus avertit : «Au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée» (*Matthieu 12:36*). Rien n'est plus efficace que la loi de Dieu pour mettre en lumière nos péchés, et donc notre besoin de Christ.

Dieu exige donc deux choses au regard de sa loi : l'obéissance et le paiement de la dette encourue par les transgressions. La bonne nouvelle est que le Seigneur Jésus-Christ a entièrement satisfait ces deux exigences pour le compte de tous les enfants de Dieu. Il a pleinement satisfait la justice de Dieu en obéissant à la loi sans faillir et en payant le prix de leurs transgressions. De toute évidence, il n'aurait pas pu le faire s'il avait lui-même été coupable envers la loi. Par conséquent, tout le mérite de la perfection lui revient, et toute la culpabilité dont il s'est chargé est la nôtre.

Pour résumer, la loi de Dieu possède une double fonction : elle me révèle les exigences auxquelles je dois obéir, et elle me montre à quel point je suis incapable de les satisfaire. Les commandements me convainquent de péché, de sorte que je n'ai rien à dire pour ma défense, comme l'explique l'apôtre Paul : «Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont

sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché» (*Romains 3:19,20*). Ainsi, dit Paul, «le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort» (*Romains 7:10*). Le péché n'est donc pas une légère imperfection ou un handicap mineur. C'est une maladie mortelle qui affecte tous les hommes. Il est le chemin large qui «mène à la perdition» (*Matthieu 7:13*), la rébellion contre celui qui a le pouvoir de jeter les pécheurs en enfer (*Luc 12:5*). Si nous ne comprenons pas ces choses, nous n'estimerons jamais à sa juste valeur l'expiation que le Seigneur Jésus-Christ a accomplie pour les péchés de son peuple.

3. L'identité de la Victime

Pour que l'expiation retrouve sa centralité dans la prédication de l'Évangile, il convient de mieux saisir quelle est l'identité de celui qui l'a accomplie. Comme nous avons cessé de comprendre (ou d'accepter) ce que la Bible dit au sujet de la dépravation de la nature humaine, nous avons tendance à oublier que, bien qu'il en soit la cible, seul Dieu peut faire l'expiation des offenses.

Nous n'apprécierons jamais pleinement la valeur infinie du sacrifice de Christ à moins de savoir qui il est. Aucun autre homme, aussi exceptionnel fût-il, ne pouvait subir le châtement de nos péchés à notre place. En effet, tout homme pécheur doit commencer par porter son propre châtement (*Romains 3:23*). Même s'il était possible de trouver un homme sans péché (un espoir illusoire), il ne pourrait pas offrir à Dieu un sacrifice de valeur égale à celui de Jésus (*1 Pierre 1:19*). Étant le Dieu incarné, le Fils bien-aimé du Père, Jésus peut présenter un sacrifice suf-

fisant pour les péchés du monde entier. John Owen, théologien chrétien remarquable de l'époque puritaine, explique que la mort de Christ «possède en elle-même une valeur infiniment suffisante pour racheter tous les hommes. Mais le fait qu'elle serve effectivement de rançon à plusieurs dépend exclusivement de la volonté divine.» Autrement dit, même si la mort de Christ est suffisante pour expier les péchés du monde entier, Dieu n'en procure le bénéfice qu'à ceux qu'il a choisis et pour qui il a envoyé son Fils. Que quelqu'un soit effectivement racheté par la mort du Sauveur est une grâce imméritée. Nous y reviendrons au chapitre 7.

Nous parlons du Christ «dans la chair» pour rappeler que Jésus n'a pas cessé d'être Dieu lorsqu'il est venu au monde. Le Dieu incarné (rien de moins) s'est lui-même sacrifié pour nous. Étant le Fils éternel du Père, Jésus dut revêtir un corps pour pouvoir offrir un sacrifice parfait pour nos péchés. Le dogme de la Trinité (Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, non pas trois Dieux mais un seul Dieu en trois personnes) prend ici tout son sens. L'enseignement de la Bible à ce sujet protège le chrétien contre l'erreur, et ceux qui le nient sont à coup sûr «flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction» (*Éphésiens 4:14*). Certes, nous sommes incapables de saisir comment Dieu peut être à la fois unique et trinitaire, mais ce n'est pas une raison pour rejeter la vérité. En fin de compte, toute vérité révélée dépasse l'entendement de l'homme.

Méfions-nous surtout de l'idée que Jésus n'est pas Dieu mais seulement «un dieu», un être créé, comme l'enseignent les prétendus «témoins de Jéhovah». Il ne s'agit pas d'une simple divergence d'opinion insignifiante mais d'une erreur grave qui prive l'expiation de tout son sens. Dieu, qui a dit : «Tu n'auras

pas d'autres dieux devant ma face» (*Exode 20:3*), accepterait-il le pécheur en vertu d'une expiation accomplie par un autre «dieu»? L'idée est parfaitement ridicule.

Les paroles de Jésus sont limpides et leur sens ne pose aucun problème à quiconque les accepte tels quels : «Moi et le Père nous sommes un» (*Jean 10:30*). Il dit à Philippe, un de ses disciples : «Celui qui m'a vu a vu le Père» (*Jean 14:9*). Il accepte que Thomas, un autre disciple, l'adore et l'appelle «mon Seigneur et mon Dieu» (*Jean 20:28*). Il ne se défend pas lorsque les Juifs l'accusent d'avoir blasphémé en affirmant être Dieu (*Jean 10:33*).

L'apôtre Jean aborde la question de l'identité de Jésus dès le premier verset de son évangile. Il écrit qu'«au commencement était la Parole [le Verbe, Christ], et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu» (*Jean 1:1*). Le «commencement» dont parle Jean ne se réfère pas à une période du passé, où Christ aurait été créé. Jean dit simplement que Christ existe *avant* le temps. Il est avant la création. Jean poursuit en expliquant que «toutes choses ont été faites par elle [la Parole], et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle» (v.3).

L'apôtre Paul partage cet avis. Il affirme que Jésus est «l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création... Tout a été créé par lui et pour lui. *Il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui*» (*Colossiens 1:15-17*). Là encore, Christ est «le premier-né de toute la création» dans le sens où il existe *avant* la création. Il est absurde d'argumenter qu'il est le premier être créé. Comment le Créateur de toutes choses peut-il se créer lui-même? La création est l'œuvre conjointe du Fils et du Père, tous deux éternels. De tout temps, Jésus existe «en forme de Dieu» (*Philippiens 2:6*).

Ceux qui veulent nier ou altérer la clarté des enseignements du Nouveau Testament au sujet de la divinité de Christ oublient

souvent qu'il en existe des preuves indirectes. Deux exemples suffisent à le montrer. Dans le livre d'Ésaïe, le prophète déclare : «L'année de la mort du roi Ozias, *je vis le Seigneur* assis sur un trône très élevé... [Le Seigneur] dit alors : Va, et dis à ce peuple : Vous entendrez, et vous ne comprendrez point ; vous verrez, et vous ne saisirez point... endurcis ses oreilles, et bouche-lui les yeux, pour qu'il ne voie point de ses yeux, n'entende point de ses oreilles, ne comprenne point de son cœur, ne se convertisse point et ne soit point guéri» (6:1,9,10). L'apôtre Jean rapporte qu'en dépit de tous les signes miraculeux que Jésus accomplit parmi les Juifs, ceux-ci refusaient de croire en lui afin que s'accomplissent les paroles du Seigneur à Ésaïe. Il ajoute : «Ésaïe dit ces choses, *lorsqu'il vit sa gloire, et qu'il parla de lui*» (Jean 12:41). L'apôtre assimile ici le Seigneur (Yahvé) à Jésus sans ressentir le moindre besoin de s'expliquer.

Dans le premier chapitre de l'Apocalypse, nous lisons : «Je suis l'alpha et l'oméga, dit *le Seigneur Dieu*, celui qui est, qui était, et qui vient, *le Tout-Puissant*» (1:8). Dans le dernier chapitre, Jésus déclare : «Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin» (22:13). La conclusion est incontournable : le Seigneur Dieu tout-puissant et Jésus ne font qu'un.

La personne chargée d'expier les péchés devait être aussi un homme à part entière afin de mourir en tant que représentant pour des hommes. Après avoir déclaré que «la Parole était Dieu», Jean poursuit en affirmant que «la Parole *a été faite chair*, et elle a habité parmi nous» (1:14). Le Fils a écarté sa gloire pour revêtir le corps que Dieu lui avait formé dans le sein de la vierge Marie (*Hébreux* 10:5 ; *Luc* 1:26-38). L'apôtre Paul en offre un beau résumé : «Existant en forme de Dieu, [Jésus-Christ] n'a point regardé son égalité avec Dieu comme une proie à arracher, mais il s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur,

en devenant semblable aux hommes ; et il a paru comme un vrai homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix» (*Philippiens 2:6-8*).

Même si cela dépasse notre pleine compréhension, nous croyons donc que Jésus doit être à la fois entièrement homme et entièrement Dieu pour expier nos péchés. Il n'est pas à moitié homme et à moitié Dieu. Il n'est pas non plus parfois homme et parfois Dieu, même si les évangiles placent l'accent tantôt sur sa puissance divine (il calme la tempête, ressuscite les morts et nourrit cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons), tantôt sur sa faiblesse humaine (il connaît la fatigue, la faim, la souffrance et la mort).²

Jésus n'est pas non plus une sorte de surhomme, capable de résister à la tentation et de supporter la souffrance sans difficulté. Il «a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il soit un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, *pour faire l'expiation des péchés du peuple*» (*Hébreux 2:17*).

Il «a été tenté comme nous en toutes choses», et «du fait qu'il a souffert lui-même et qu'il a été tenté, il peut secourir ceux qui sont tentés» (*Hébreux 4:15 ; 2:18*). Il a appris «l'obéissance par les choses qu'il a souffertes» (*Hébreux 5:8*). Cela ne signifie pas qu'il a parfois désobéi, mais que sa détermination à obéir s'est forgée dans le feu de l'épreuve. Ses afflictions et ses tentations les plus éprouvantes ont renforcé sa résolution d'accomplir la volonté de son Père, jusqu'à ce qu'il puisse lui dire : «Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! Toutefois, *non pas ce que je veux, mais ce que tu veux*» (*Matthieu 26:38-40*).

Il prononce ces paroles au moment où son âme est «triste jusqu'à la mort», au moment où, écrasé sous le poids de nos péchés, il ne bénéficie pas même du soutien de ses disciples

endormis. Tous ces éléments combinés ne laissent place à aucun doute : «pour effacer le péché par son sacrifice», Jésus dut subir dans son esprit et dans son cœur une agonie que nous peinons à imaginer (*Hébreux 9:26*).

Il sera plus facile de chérir notre relation privilégiée avec celui qui a accompli l'expiation de nos péchés si nous gardons à l'esprit quelle est son identité. Nous tomberons aussi moins vite dans le piège si répandu aujourd'hui d'une adoration trop familière.

Soyons reconnaissants à Dieu pour la relation d'amour que nous avons avec Jésus grâce à son sang précieux qui nous a rachetés, mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une relation avec le Dieu vivant. L'exclamation de Thomas face au Seigneur Jésus ressuscité vaut pour tout chrétien : «Mon Seigneur et mon Dieu !» Le Seigneur Jésus-Christ est à la fois notre Frère et notre Dieu, et nous devons à tout prix conserver cet équilibre.

L'expérience de l'apôtre Jean en est une belle illustration. Lorsqu'il voit Jésus dans sa gloire, Jean tombe «à ses pieds comme mort» (*Apocalypse 1:17*). Il avait pourtant partagé une relation d'amour et d'intimité avec ce même Jésus lors de son ministère terrestre. Il se décrit à plusieurs reprises dans son évangile comme le «disciple que Jésus aimait» (*Jean 13:23 ; 19:26 ; 20:2 ; 21:7,20*). Mais dans l'Apocalypse, Jean est profondément bouleversé face à la gloire éclatante de Jésus. En fait, cette vision ne vise pas à l'effrayer, mais à le reconforter et à lui montrer la gloire et l'autorité de son Seigneur. «Ne crains point, lui dit Jésus, je suis le premier et le dernier, et le vivant. J'étais mort ; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles. Je tiens les clés de la mort et du séjour des morts» (*Apocalypse 1:17,18*). Leur relation d'amour n'en est pas altérée. Au contraire, elle atteint désormais un niveau bien supérieur.

4. Les différents aspects de l'expiation

Si nous voulons mieux comprendre l'expiation, et donc mieux connaître Christ, nous *devons* revenir vers la Parole en étant animés de la conviction que l'Esprit de Dieu nous conduira dans la vérité (*Philippiens 3:8-10; Jean 16:13*). Rejetons l'idée dangereuse selon laquelle il existe d'autres moyens plus simples de connaître la vérité. Lisons la Parole conformément aux intentions de son auteur et résistons fermement à l'envie de ne choisir que nos versets préférés ici et là pour nous conforter dans nos préjugés. Lisons un évangile, une épître ou un livre de l'Ancien Testament avec attention, nous souvenant que l'éclairage du Saint-Esprit ne nous dispense pas de fournir des efforts pour saisir le sens. Ainsi, nous parviendrons à voir avec plus de clarté comment tout nous oriente vers le Christ crucifié et quelle est la place particulière de chaque texte dans cet ensemble. Tous les «géants spirituels» du passé témoignent qu'il n'existe pas d'autre manière de s'affermir dans la foi.

Nous sommes infiniment privilégiés de vivre à une époque où Dieu a pleinement révélé son plan de salut pour les hommes. Quel bonheur d'avoir accès à la Bible dans notre langue maternelle et de pouvoir y lire tout ce que nous avons besoin de savoir sur l'expiation ! L'auteur de l'épître aux Hébreux écrit qu'«après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, *nous a parlé* par le Fils ; il l'a établi héritier de toutes choses ; par lui il a aussi créé l'univers» (1:1,2). Les prophètes de l'Ancien Testament n'étaient que de simples serviteurs de Dieu, et leurs révélations étaient diverses et incomplètes. Quant à nous, nous vivons à l'époque où Dieu nous a tout révélé en Christ, son propre Fils. Combien les prophètes du passé auraient aimé

jouir de nos privilèges ! Ils «ont fait de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations», voulant «sonder l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies» (1 Pierre 1:10-12). Nous serions bien ingrats de ne pas profiter des privilèges de notre situation !

Les Écritures présentent divers aspects de l'expiation qu'il faut prendre en compte si nous voulons parvenir à une perspective équilibrée sur le sujet. Tous ces aspects contribuent à la beauté de l'ensemble, comme les diverses facettes d'un même diamant.

a) Jésus est la propitiation

Vous vous demandez peut-être pourquoi j'ai choisi d'aborder ce sujet en premier, et même de l'aborder tout court. Ne s'agit-il pas d'un concept plutôt vague et complexe ? Sans en avoir conscience, ceux qui soulèvent ces objections ont mis le doigt sur l'origine profonde de la confusion qui règne actuellement sur la nature de l'Évangile. Si nous ignorons le sens de la propitiation, nous ne comprendrons jamais pleinement ce que signifie l'expiation. Essayer de comprendre l'Évangile sans considérer ce que la Bible enseigne sur la propitiation revient à essayer de reconstituer un puzzle alors qu'il manque de nombreuses pièces importantes. Nous ne parviendrons jamais à voir l'image complète.

La *propitiation* est l'action qui consiste à rendre propice, à apaiser. Les traductions modernes de la Bible ont souvent cessé d'utiliser ce terme, ce qui ajoute à la difficulté. Il est vrai que ce mot n'appartient pas au langage courant et qu'il n'est pas compris de tous, mais ce n'est pas une raison pour le rempla-

cer par un autre terme qui n'a pas le même sens. Aucun autre terme ne traduit l'original avec autant de pertinence, bien qu'on ait souvent cherché à prouver le contraire. Certaines versions par exemple désignent Christ comme la «victime expiatoire» de nos péchés (*Romains 3:25 ; 1 Jean 2:2 ; 4:10*). Ce n'est pas faux, mais le sens est très différent, car l'accent se place sur le péché plutôt que sur Dieu. L'expiation consiste à expier nos péchés ; la propitiation pour sa part vise à rendre propice le Dieu qui est en colère. Parfois, nous rencontrons une meilleure explication en note, comme «victime offerte en sacrifice pour satisfaire les exigences de la justice». Or, si nous voulons saisir ce que les Écritures enseignent vraiment sur ce sujet important, nous ferons bien de nous pencher sur le sens du terme «propitiation». Nous en tirerons une compréhension bien meilleure de l'Évangile.

La Bible Darby propose la traduction suivante pour 1 Jean 4:10 : «En ceci est l'amour, non en ce que nous, nous ayons aimé Dieu, mais en ce que lui nous aima et qu'il envoya son Fils pour être la *propitiation* pour nos péchés.» Jean dit ici que le sacrifice de Christ détourne la colère de Dieu de tous ses rachetés et que Dieu l'avait décidé dans son amour.

Beaucoup de prédicateurs ne connaissent pas cet enseignement ou préfèrent ne pas l'évoquer. Les raisons sont multiples mais une d'elles est sans doute primordiale. Ils croient que notre société sophistiquée ne ferait pas bon accueil à l'idée d'un Dieu en colère, et encore moins à l'enseignement que Jésus a détourné cette colère de nous en mourant sur la croix. Si ces vérités se répandaient, elles exposeraient le mensonge sous-jacent à tant de prédications aujourd'hui, à savoir que Dieu est seulement un Dieu d'amour et non de justice. Une telle censure de l'Évangile ne limite pas seulement notre compréhension de l'expiation ; elle rend aussi impossible la proclamation fidèle de l'Évangile.

Quelles autres raisons avons-nous de nous taire ? Pourquoi les chrétiens, et en particulier les prédicateurs, ne parlent-ils pas de la colère à venir s'ils croient ce qu'en disent les Écritures ? N'est-il pas écrit que «le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel... au milieu d'une flamme de feu, pour punir... ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile» en leur réservant «une ruine éternelle» (2 *Thessaloniens* 1:6-10) ? Si nous sommes convaincus que Christ nous *sauve de la colère de Dieu*, pourquoi taisons-nous cette réalité (*Romains* 5:9 ; 1 *Thessaloniens* 1:10) ? L'enseignement biblique n'a pourtant rien d'ambigu. La satisfaction des exigences de Dieu grâce au sacrifice de Christ n'est pas un aspect optionnel de l'annonce de l'Évangile. C'en est l'élément central.

En réalité, notre silence remet en cause la nécessité de l'Évangile en dissimulant la maladie dont il est le remède. Si Dieu n'est pas rempli d'hostilité à l'égard des pécheurs, pourquoi Christ devait-il alors accomplir l'expiation des péchés ? Les deux premiers chapitres de l'épître de Paul aux Romains montrent qu'avoir conscience de la désapprobation extrême de Dieu à l'égard du péché des hommes est une préparation *nécessaire* au message de l'Évangile. Aucun pécheur ne comprend son besoin d'être sauvé à moins de prendre conscience du danger qu'il court.

Paul n'avertit pas seulement contre le «jour de la colère», mais aussi contre la colère divine manifeste *dès aujourd'hui* : «La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive» (*Romains* 2:5 ; 1:18). Tout ce qui se produit autour de nous montre la détermination divine à punir le pécheur. Les répercussions dévastatrices du péché sont *clairement* visibles. Il importe peu de savoir si le jugement est la conséquence naturelle du péché ou l'intervention directe de Dieu. Dans un cas comme

en l'autre, il s'agit de son jugement. Dieu, et Dieu seul, est celui qui livre les pécheurs à l'impureté (sexuelle), aux «passions infâmes», aux relations sexuelles «contre nature» et à «leur sens réprouvé» (*Romains 1:24,26,28*).

Il faut ici éclaircir deux malentendus. Certains chrétiens n'aiment pas la notion de colère divine parce qu'ils croient que la colère est un péché. Mais la colère de Dieu n'est pas comme la nôtre. Il ne perd jamais son sang-froid. Sa colère est la conséquence inévitable de sa sainteté et de sa justice, comme le montre aussi l'attitude du Seigneur Jésus (*Marc 3:5*). Bien sûr, le pécheur peut aussi éprouver une juste indignation (*Éphésiens 4:26*). Il est toutefois difficile de prouver que notre colère est sans péché, car une telle revendication cache parfois un orgueil blessé. Dieu, lui, n'est jamais coupable de péché. Ses jugements sont toujours justes. Comme l'écrit l'apôtre, «le jour de la colère» sera «la manifestation du juste jugement de Dieu» (*Romains 2:5*).

D'autres ne parviennent pas à concilier la colère de Dieu et son amour. Pourtant, sa désapprobation à l'égard du péché et son amour pour le pécheur ne s'excluent pas mutuellement. En réalité, il offre la plus grande preuve de son amour en envoyant Jésus pour détourner sa colère de nous. C'est exactement ce que dit l'apôtre Jean : «Et *cet amour consiste*, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire (une propitiation) pour nos péchés» (*1 Jean 4:10*).

Il est erroné aussi de croire qu'à travers son sacrifice, Jésus a *persuadé* le Père de renoncer à sa colère à notre égard et qu'il a transformé celle-ci en amour. C'est Dieu lui-même qui présente Jésus comme victime propitiatoire pour nos péchés «de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus» (*Romains 3:25,26*). Nous verrons au chapitre 5 que rien n'oblige

Dieu à nous sauver de sa colère, mais une fois qu'il a résolu de le faire, la mort de son Fils bien-aimé est le seul moyen d'y parvenir.

b) Jésus est le Rédempteur

L'apôtre Paul écrit que Jésus «s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres» (*Tite 2:14*).

«Racheter» signifie libérer quelqu'un (ou quelque chose) en payant un prix. Les élus ont été «rachetés à grand prix» (*1 Corinthiens 6:20*). Le Seigneur Jésus-Christ a versé son sang précieux pour les libérer de l'esclavage du péché afin que ce dernier ne soit plus jamais leur maître (*Romains 6:14*). Par nature, tout homme est «vendu au péché» et incapable de se racheter lui-même, mais Christ nous a «affranchis du péché», et cela pour toujours (*Romains 7:14; 6:22*).

J'ai grandi dans une région d'Angleterre où la pauvreté était très répandue. Les prêteurs sur gages y tenaient un commerce florissant. Les gens venaient déposer un article de valeur comme assurance en échange d'un emprunt. Au jour de paie suivant, ils venaient rembourser l'argent avec des intérêts afin de racheter leur bien.

Mais comme il ne leur restait plus assez d'argent pour survivre jusqu'au prochain jour de paie, ils devaient retourner chez le prêteur sur gages, qui était en fin de compte le seul bénéficiaire de toute cette affaire ! Quant à nous, nous n'avons pas été rachetés «par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or... mais par le sang précieux de Christ», et cela pour toujours (*1 Pierre 1:18,19*).

c) *Jésus est la rançon*

Cet aspect de l'expiation s'inscrit dans la continuité du précédent. La rançon que Jésus paie est le prix de notre rédemption. Le Nouveau Testament se contente de compléter le portrait du Rédempteur en précisant qu'il est notre rançon. Jésus dit qu'il est venu «donner sa vie comme la rançon de beaucoup» (*Marc 10:45*). L'apôtre Paul affirme que Christ «s'est donné lui-même en rançon pour tous» (*1 Timothée 2:6*).

Si la rançon est l'argent versé pour obtenir la libération de prisonniers ou d'esclaves, de qui étions-nous les prisonniers ? Jésus nous a affranchis au prix de son sang, mais à qui a-t-il versé le prix ? Certains avancent que la rançon revient au diable, car les Écritures déclarent que les incroyants sont ses captifs. L'apôtre Paul affirme par exemple que ceux qui rejettent les enseignements chrétiens sont devenus les captifs du diable «qui s'est emparé d'eux pour les soumettre à sa volonté» (*2 Timothée 2:26*). Cette idée nous est familière, parce que nous entendons souvent parler de prises d'otages par des personnes malveillantes qui demandent ensuite une rançon en échange de leur libération. Il faut cependant rejeter l'idée d'une rançon versée au diable. Jésus «s'est offert lui-même sans tache à Dieu» et non au diable (*Hébreux 9:14*).

De qui étions-nous alors les prisonniers, si ce n'est pas du diable ? Étant sous la condamnation de Dieu, nous étions en quelque sorte les prisonniers de sa justice. Christ a donné sa vie «en rançon pour beaucoup» dans le sens où sa mort a pleinement satisfait les exigences de la justice divine et nous a libérés. Quelle que soit la réticence du diable à rendre ses prisonniers, il n'a aucun moyen de retenir ceux pour qui Jésus a payé la rançon.

d) Jésus est le réconciliateur

Quiconque est en lui n'est plus séparé de Dieu. La mort de Christ a mis fin à l'hostilité que Dieu avait envers nous à cause de nos péchés. La réconciliation, c'est-à-dire l'amitié restaurée entre Dieu et nous, en est la conséquence inévitable. Grâce à l'expiation, nous retrouvons une relation de paix et d'harmonie avec Dieu. «À plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. Et non seulement cela, mais encore nous nous glorifions en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, par qui maintenant nous avons obtenu la réconciliation» (*Romains 5:9-11*). Nous traiterons ce sujet plus en détail dans le chapitre 9.

e) Jésus est le substitut

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un aspect de l'expiation, mais plutôt d'un principe général. Jésus est toujours notre substitut, qu'il soit notre propitiation, notre Rédempteur ou notre rançon. Il a subi la colère de Dieu, payé le prix de nos péchés et nous a affranchis de l'esclavage du péché, tout cela à notre place.

La Bible enseigne que la substitution se situe au cœur même de l'expiation. Dieu interdit aux Israélites de manger du sang parce que «la vie de la chair est dans le sang. Je vous l'ai donné sur l'autel, afin qu'il serve d'expiation pour vos âmes, car c'est par la vie que le sang fait l'expiation» (*Lévitique 17:10-12*). Autrement dit, le sang est la vie et lorsqu'il est versé, une vie

est ôtée. Dans le cas des sacrifices animaux, en particulier les sacrifices d'expiation et de culpabilité, Dieu acceptait la vie d'un sacrifice sans défaut en échange de la vie de la personne qui présentait l'offrande pour son péché. En effet, «sans effusion de sang il n'y a pas de pardon» (*Hébreux 9:22*). Bien entendu, «il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés» (*Hébreux 10:4*). Ces sacrifices animaux, souvent répétés, n'étaient que la préfiguration d'un sacrifice meilleur, lorsque Dieu allait offrir lui-même «un seul sacrifice pour les péchés» en la personne de son Fils (*Hébreux 9:23 ; 10:12*).

L'Ancien Testament en révèle encore davantage sur la pensée de Dieu à ce sujet, comme le montrent les deux exemples suivants. Considérons d'abord l'histoire du bélier offert en holocauste à la place d'Isaac (*Genèse 22*). Dans cet épisode, Dieu met son serviteur Abraham à l'épreuve en lui ordonnant d'effectuer un voyage de trois jours pour aller sacrifier son propre fils sur une montagne.

Abraham obéit sans hésiter ni contester, en dépit de la douleur immense qu'il dut ressentir en recevant cet ordre. Il porte dans sa main le feu et le couteau, mais il charge le bois pour l'holocauste sur son fils Isaac. Lorsque, rempli d'une confiance entière en la volonté de son père, Isaac lui demande où est l'agneau pour l'holocauste, Abraham répond : «Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de l'agneau pour l'holocauste.» De toute évidence, le patriarche croit qu'Isaac est l'agneau et que Dieu le ressuscitera des morts (*Hébreux 11:17-19*). Toutefois, au moment où il s'apprête à immoler son fils, Dieu intervient : «N'avance pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais rien... » Abraham lève les yeux et voit derrière lui un bélier retenu dans un buisson par les cornes ; il va le prendre et l'offre en holocauste à la place de son fils (*Genèse 22:12,13*).

Le rituel des deux boucs lors de la fête annuelle des expiations est un autre exemple clair de la nécessité absolue d'un sacrifice de substitution (*Lévitique 16*). Dieu ordonne à Aaron, le souverain sacrificateur, d'égorger le «bouc expiatoire pour le peuple» puis de porter son sang dans le saint des saints pour en faire l'aspersion sur le propitiatoire. Quant au deuxième bouc, les instructions de Dieu sont les suivantes : «Aaron posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et il confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché ; *il les mettra sur la tête du bouc.*» Le bouc est ensuite chassé dans le désert. Cette illustration montre qu'en accomplissant l'expiation pour notre compte, le Seigneur Jésus-Christ n'a pas seulement payé le prix de nos péchés, mais qu'il les a aussi emportés au loin (*Hébreux 9:28* ; *Psaume 103:12*).

Comme on peut s'y attendre, les nombreuses références à la substitution dans le Nouveau Testament s'appuient sur l'enseignement de l'Ancien Testament. L'apôtre Paul écrit que Christ «s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice de bonne odeur», et que Dieu a envoyé son propre Fils pour «condamner le péché dans la chair» (certaines versions traduisent «pour être un sacrifice d'expiation» *Éphésiens 5:2* ; *Romains 8:3*). L'apôtre Pierre déclare que «Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui *juste pour des injustes*, afin de nous amener à Dieu» (*1 Pierre 3:18*). L'auteur de l'épître aux Hébreux insiste aussi sur le caractère substitutif du sacrifice de Christ, à l'instar de tous les sacrifices de l'Ancien Testament qui le préfiguraient : Christ «s'est offert lui-même sans tache à Dieu» pour purifier notre conscience des œuvres mortes afin que nous servions le Dieu vivant (*Hébreux 9:14*).

S'il veut rester fidèle à lui-même, le Dieu saint doit tenir compte de notre péché. Il faut que quelqu'un en paie le prix.

Puisque tout homme est coupable et incapable de le faire pour soi-même, qui d'autre que Christ peut s'en charger ? Lui seul est à la fois Dieu et homme, «lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude» (1 Pierre 2:22). Christ, et lui seul, est qualifié pour payer le salaire de notre péché. Le prophète Ésaïe prédit la mort du Messie en ces termes : «Il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris» (Ésaïe 53:5).

À notre époque, la doctrine de la substitution *pénale* de Christ n'occupe plus la place prépondérante qu'elle possède dans les Écritures. On justifie la mort de Christ par toutes sortes de raisons qui, en fait, ne touchent pas au cœur du sujet, comme en disant par exemple que «Christ est mort par amour pour nous.» Cette affirmation est exacte, à condition de comprendre *pourquoi* il devait mourir, sinon elle n'a pas beaucoup de sens. À quoi lui servait-il de mourir si c'était seulement pour nous montrer son amour ? Si quelqu'un m'aime au point de *donner sa vie pour me sauver de la mort*, cela a du sens. Il est en revanche absurde qu'il meure simplement pour me montrer qu'il m'aime. Je préfère que les gens désireux de me montrer leur amour restent en vie ! Dieu démontre certes son amour envers nous à travers la mort de Christ, et cette réalité en elle-même est profondément bouleversante. Toutefois, présenter cet aspect comme s'il s'agissait de toute la vérité conduit à de graves erreurs.

Lorsque la Bible affirme que Christ «est mort pour des impies», elle veut donc dire qu'il est mort *à leur place* (Romains 5:6). Nier cette réalité s'oppose au sens clair des Écritures et mine les fondements de l'Évangile. Si Jésus n'est pas mon substitut, il ne peut pas être mon Sauveur.

f) Jésus est le Sauveur

Il «est venu dans le monde pour sauver les pécheurs» (1 *Timothée* 1:15). Je peux désormais en comprendre le sens. Jésus est venu mourir à ma place (il est mon substitut) pour me *sauver* de la colère de Dieu (il est ma propitiation), de la condamnation et de l'esclavage du péché (il est ma rédemption et ma rançon) et de la séparation d'avec Dieu (il est ma réconciliation).

Nous verrons un peu plus loin que sa venue n'a pas pour simple but de rendre le salut possible. Il est venu sauver son peuple de ses péchés, et il l'a fait (*Matthieu* 1:21). Contrairement à ce que beaucoup de croyants semblent penser, sa venue n'a pas non plus pour but de nous épargner les épreuves et les afflictions de ce monde, la maladie ou le handicap physiques, ou encore le vieillissement (*Jean* 16:33 ; 2 *Corinthiens* 12:7-9 ; 4:16). Je ne dois pas me sentir coupable parce que je prends de l'âge ou parce que je souffre physiquement. Dieu n'est pas fâché contre moi parce que j'ai une angine, et il serait ridicule de dire que Jésus fait l'expiation de cette maladie. Tout cela est la conséquence de la malédiction d'Adam (voir chapitre 9) et nous n'y échapperons pas tant que nous vivons dans ce monde déchu. Au moment fixé, Jésus sauvera les siens de toutes les catastrophes et de toutes les maladies auxquelles ils sont assujettis dans ce monde, mais il faut attendre pour cela la rédemption du corps et la création «de nouveaux ciels et une nouvelle terre, où la justice habitera» (*Philippiens* 3:21 ; 2 *Pierre* 3:13).

5. L'approbation de Dieu

Des ecclésiastiques haut placés ont récemment remis au goût du jour l'idée que la résurrection de Jésus n'est pas un fait his-

torique et qu'il est seulement revenu à la vie dans l'esprit des apôtres. Si cela est le cas, Christ est mort en vain et l'expiation n'a aucun sens.

Haut placés ou non, ces (prétendus) responsables d'église ne peuvent défendre ce point de vue qu'en niant les affirmations claires et indéniables des Écritures. Luc rapporte la crainte des disciples quand Jésus leur apparut après sa résurrection parce qu'ils croyaient voir un fantôme. Que leur dit-il ? «Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi pareilles pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds, c'est bien moi ; touchez-moi et voyez : *un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai*» (24:39). L'apôtre Paul affirme que Jésus «est apparu à plus de cinq cents frères à la fois», dont la plupart sont encore en vie au moment où il écrit (*1 Corinthiens 15:6*). Il conclut que si Jésus n'est pas ressuscité corporellement, les apôtres sont forcément des menteurs, notre foi est vaine, nous sommes encore dans nos péchés, et «nous sommes les plus malheureux de tous des hommes» (*1 Corinthiens 15:15-19*). Autrement dit, si Christ est resté aux prises avec la mort, il n'y a pas d'expiation. Mais il est vraiment ressuscité d'entre les morts. L'aiguillon du péché a été retiré et nous avons la victoire (*1 Corinthiens 15:55-58*).

En ressuscitant son Fils d'entre les morts, Dieu applique le sceau de son approbation à tout ce que Jésus a accompli sur la croix. Par sa résurrection, celui qui a fait l'expiation de nos péchés est «déclaré Fils de Dieu *avec puissance*» (*Romains 1:4*). Sa résurrection corporelle prouve et démontre avec puissance qu'il est vraiment le Fils de Dieu. Il «est ressuscité pour notre justification», écrit Paul (*Romains 4:25*). Nous n'aurions pas pu être justifiés devant Dieu si Christ n'avait pas vaincu la mort. Grâce à sa résurrection, les disciples comprirent enfin que sa mission était de sauver les pécheurs, ce qui leur donna le courage pour

prêcher l'Évangile. Ils étaient désormais en mesure de dire : «C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité ; nous en sommes tous témoins» (*Actes 2:32*).

6. L'intercession de Christ

Après avoir «fait la purification des péchés», le Seigneur «s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts» (*Hébreux 1:3 ; cf. 10:12*). Il est essentiel de comprendre le sens de ces versets. Jésus n'est pas assis au ciel à ne rien faire. Au contraire, il accomplit une mission très importante : il intercède pour ceux qui sont au bénéfice de sa mort. Il veille à ce qu'aucune accusation portée contre eux ne subsiste. Satan en particulier les accuse «devant notre Dieu jour et nuit» (*Apocalypse 12:10*). Paul lance le défi suivant : «Qui accusera les élus de Dieu ?», et il répond à sa propre question en expliquant pourquoi aucune charge ne peut prévaloir contre eux : «C'est Dieu qui justifie ! Qui les condamnera ? Christ est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, *et il intercède pour nous*» (*Romains 8:33,34*).

Au ciel, Jésus ne se lance pas dans de longs plaidoyers ni ne soumet nos accusateurs à un contre-interrogatoire incessant, comme le font les avocats dans les tribunaux terrestres. Il est plutôt l'avocat qui ne peut pas perdre ce procès parce qu'il se présente au tribunal avec les insignes de son sacrifice parfait pour nos péchés, en conséquence desquels insignes le Juge nous a déjà déclarés «non coupables». Sa seule présence à la droite de Dieu suffit à confondre nos accusateurs et à les mettre en déroute. Tant que Jésus nous défend auprès du Père, personne ne peut porter d'accusation contre nous (*1 Jean 2:1*). Ils continueront bien sûr dans leurs efforts (avec le même résultat) jusqu'à ce que le Seigneur lui-même fasse taire à jamais leurs accusations.

Jésus s'assure aussi que nous recevions *toutes* les bénédictions que son sacrifice parfait a obtenues. Il demande à Dieu de nous accorder le pardon de nos péchés quotidiens et de nous faire grandir dans la sainteté (*Jean 17:17*). Il apporte à Dieu les «victimes spirituelles» que nous offrons (notre adoration et notre service chrétiens, qui sont bien imparfaits) et il s'assure qu'elles lui soient agréables (*1 Pierre 2:5*). Il prie pour que nous voyions un jour sa gloire et pour que nous soyons avec lui pour toujours (*Jean 17:24*).

Ne croyons surtout pas que Jésus plaide notre cause auprès d'un Dieu réticent à pardonner nos péchés. Les prières du Seigneur Jésus-Christ sont celles que le Fils adresse à son Père, dont il est l'égal et le bien-aimé (*Philippiens 2:6 ; Matthieu 3:17*). Il les offre à un Dieu qui accepte et approuve le sacrifice parfait de son Fils, ce qui nous assure qu'elles seront exaucées (*Jean 11:42*).

Ne croyons pas non plus que l'intercession de Christ vient compléter son œuvre d'expiation. Rien ne peut parfaire le sacrifice parfait de Christ pour nos péchés. L'intercession est plutôt le moyen dont il se sert pour nous communiquer les bénéfices de son expiation. Elle est la garantie du plein pardon *parce qu'elle* s'appuie sur l'œuvre accomplie à la croix. La perfection du sacrifice garantit le succès de l'intercession.

Les croyants qui ne parviennent pas à saisir cette vérité merveilleuse, en particulier s'ils sont sensibles et prédisposés à l'introspection, s'exposent à l'erreur tragique de croire que Dieu les afflige pour leur faire expier leurs propres péchés. Il arrive que nous ayons à souffrir toute notre vie des conséquences d'un péché en particulier, comme ce fut le cas du roi David dans l'affaire avec Urie le Héthien, mais cette souffrance ne peut pas expier les péchés (*2 Samuel 12*). Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire. Les chrétiens souffrent effectivement à cause de leurs péchés

parce que Dieu les discipline pour leur bien. Cette discipline divine est parfois douloureuse, mais elle n'a aucun rapport avec le fait d'expier les péchés ou de satisfaire à la justice divine. Dieu ne nous corrige pas parce que nous devons expier nos propres péchés mais parce qu'il nous aime (*Hébreux 12:7-11*).

Comme on peut s'y attendre, l'Ancien Testament préfigure déjà l'intercession de Christ. Le souverain sacrificateur pouvait franchir le voile du lieu très saint seulement lors du jour de la fête annuelle des expiations. Il emportait avec lui le sang du sacrifice et l'offrait à Dieu pour tout le peuple d'Israël (*Lévitique 16 ; Hébreux 9:1-10*). C'était une préfiguration de ce qui s'est produit lorsque Christ est entré dans la présence même de Dieu avec son sacrifice parfait et qu'il l'a offert à son Père pour nous. «Nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux» (*Hébreux 4:14*). Contrairement au souverain sacrificateur de l'Ancien Testament, Christ «n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu» (*Hébreux 9:24*).

L'expiation accomplie par le Seigneur Jésus-Christ s'opère donc en deux temps : Christ commence par l'accomplir, pour ensuite nous en communiquer les bénéfices. Comme l'écrit le prophète Ésaïe, il s'est d'abord «livré lui-même à la mort» et «a porté les péchés de beaucoup d'hommes» ; ensuite, il «a intercédé pour les coupables» (*Ésaïe 53:12*). Nous avons tendance parfois à accorder bien plus d'importance à l'œuvre de Jésus sur la terre qu'à ce qu'il accomplit désormais dans le ciel. Nous le visualisons au ciel dans un rôle de roi plutôt que de souverain sacrificateur. Son sacrifice et son intercession sont toutefois indissociables et font tous deux partie *intégrante* de son œuvre salvatrice. Sa mort a expié nos péchés et son intercession couronne notre

salut. L'auteur de l'épître aux Hébreux le formule ainsi : «Il peut sauver *parfaitement* ceux qui s'approchent de Dieu par lui, *étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur*» (7:25).

Dans l'Ancien Testament, le souverain sacrificateur devait renouveler chaque année les sacrifices parce que ceux-ci étaient incapables d'ôter le péché, mais la mort de Christ est le sacrifice parfait, unique et éternel pour les péchés. Ce sacrifice ne peut jamais être répété. Son intercession aux cieux se fonde sur cette merveilleuse réalité. L'auteur de l'épître aux Hébreux explique qu'«après avoir offert *un seul sacrifice* pour les péchés, Christ s'est assis pour toujours à la droite de Dieu» (10:11-13). Il n'est pas entré dans le ciel «pour s'offrir lui-même plusieurs fois... comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le sanctuaire mais pour offrir un autre sang que le sien ; autrement, il aurait fallu qu'il ait souffert plusieurs fois depuis la création du monde ; mais maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour effacer le péché par son sacrifice» (*Hébreux 9:24-26*).

Notes :

1. Le sacrificateur est un médiateur entre Dieu et les hommes. Dans l'Ancien Testament, il offrait des sacrifices en leur nom. Contrairement à la croyance populaire, il n'y a pas de sacrificateurs (ou prêtres) dans l'Église actuelle parce que Christ s'est offert en sacrifice une fois pour toutes. Si le titre de «prêtre» s'emploie encore (à tort) dans l'Église aujourd'hui, il ne devrait avoir d'autre signification que celle de «ministre du culte».

2. Sur le sujet de la Trinité, voir Stuart Olyott, *Les trois sont un*, éditions Europresse, Chalon-sur-Saône, 2010.